

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 13 octobre 2021

Objet : Rapport annuel 2020 de la SPL NATHD

L'an deux mille vingt et un, le treize octobre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quatre octobre 2021, se réunit en session ordinaire, en salle Lac de Causse au Conseil régional, site de Limoges, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 37 (dont 7 procurations) - 80 voix

Votants : 37 Pour soit 80 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2 ^{ème} VP	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3 ^{ème} VP	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4 ^{ème} VP	Vice-Président Département Hte-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5 ^{ème} VP	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Alain GRASS – (procuration donnée à Mme Faivre) – 1 voix – 6 ^{ème} VP	Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7 ^{ème} VP	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mme Patricia BUISSON – (procuration donnée à Mme Rome) – 6 voix	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mr Camille CARCAT – 1 voix	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Peyramaure) – 2 voix	Président du Syndicat de la Diège
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr Vidau) – 2 voix	Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Delautrette) – 1 voix	Conseiller communautaire Pays de Nexon Monts de Chalus
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix	Vice-Président de la CC POL
Mr Bruno FLEURY – 1 voix	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mme Sarah GENTIL – 2 voix	Adjointe au Maire Ville de Limoges
Mr Laurent GUINARD – (suppléant de Mr Peyresblanques) – 1 voix	Conseiller municipal CC Gartempe St Pardoux
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr Allard) – 1 voix	Vice-Président CC POL
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Jean-François LABBAT – (procuration donnée à Mr Fleuryt) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Henri LECLERE – 1 voix	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix	Conseiller Départemental Creuse
Mr Yves LE GOUFFE – (procuration donnée à Mr Muzette) - 1 voix	Président de la CC Briance Combade
Mr Vincent LEONIE – (Procuration donnée à Mme Gentil) – 2 voix	Adjoint au maire de la Ville de Limoges
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr Comby) - 1 voix	Conseiller communautaire CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) - 1 voix	Vice-Président de la CC Noblat
Mr Claude MONTIBUS – (suppléant de Mr Godmé) – 1 voix	Conseiller communautaire CC Val de Vienne
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mr Bost) - 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mr Daniel SOURTY (suppléant de Mr Delaporte) – 1 voix	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mr Vincent TURPINAT – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix	Vice-Président la CC du Pays de St Yrieix
Mr Joël VILARD – 1 voix	Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix	Adjoint au Maire Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mme Céline COLLET-DUFAYS – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Mr Albin FREYCHET – (et son suppléant) - 15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) - 15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean-Claude LEBLOIS – (et son suppléant) – 6 voix	Président Département Haute-Vienne
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) - 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mr Guy MONTET – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) - 15 voix	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr François VINCENT – (et son suppléant) - 15 voix – 1 ^{ER} VP	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine

En référence à l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 et à l'article 33 du décret n°2016-86 du 1^{er} février 2016 relatifs aux contrats de concession, tout délégataire de service public doit produire chaque année, **avant le 1^{er} juin**, à l'autorité délégante « *un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages et des services. Lorsque la gestion d'un service public est déléguée, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public.* »

En l'espèce, la SPL NATHD a transmis à DORSAL son rapport annuel **le 18 mai 2021**.

Ce document doit être examiné par l'assemblée délibérante et, au préalable, par la commission consultative des services publics locaux (article L.1413-1 du C.G.C.T.) qui s'est réuni ce 13 octobre au matin. Celle-ci a émis un avis favorable sans aucune observation.

Après avoir délibéré, et au vu de l'avis favorable de la Commission consultative des Services Publics Locaux, les délégués du comité syndical prennent acte, à l'unanimité, du rapport annuel 2020 de la SPL NATHD.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



Stamp: SYNDICAT MIXTE
27, bd.
de la Garderie
Limoises
DORSAL

Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

REÇU EN PREFECTURE
le 19/10/2021
Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-258728658-20211013-CS100_D796-

N°796-2

5